

Prévention Sécurité

REF : DPS2014002

Signataire : M. LE BAS

Séance du Conseil Municipal du 06/11/2014

RAPPORTEUR : Jean François MONINO

OBJET : Versement d'une subvention au titre de l'année 2014, à l'association de prévention spécialisée « À travers la Ville »

EXPOSE :

L'association de prévention spécialisée « À travers la Ville » est implantée depuis 1978 à Aubervilliers et intervient aujourd'hui dans les quartiers :

- Villette – Quatre Chemins
- Jules Vallès – Pont Blanc
- Maladrerie – Gabriel Péri

Après un travail de diagnostic partagé et des échanges sur les modalités de partenariat entre l'association « A travers la ville », le Département et la Commune, dans le domaine de la prévention spécialisée, il a été conclu :

- une convention-cadre bipartite entre le Département et la Commune qui définit les principes et les modalités de coopération entre la Commune et le Département.
- un contrat d'objectif 2013-2017 tripartite entre la Commune, le Département et ALV qui précise le cadre d'intervention et les modalités de fonctionnement et de partenariat avec les services de la ville dans les quartiers visés.
- une convention entre la Ville d'Aubervilliers et l'association « A travers La Ville » signée le 25 Novembre 2013

Un Comité de pilotage annuel, Présidé par le Président du Conseil Général et un Comité technique semestriel présidé par l'association ALV, aux quels la ville participera, auront pour objet d'évaluer les actions et les objectifs de l'association.

Aujourd'hui, il convient de procéder au versement de la subvention au titre de l'année 2014 pour un montant de 41 446€.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à verser la subvention.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 32

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 06 NOVEMBRE 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 06 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 24 Octobre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M. RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. BIDAL Damien, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme DERKAOUI Meriem
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. TLILI Mohamed Fathi	Représenté par :	Mme TLILI Leïla
M. LE HYARIC Patrick	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. KADDOURI Nourredine	Représenté par :	M. CHOUDER Fethi
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme RABAH Hanna	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire
Mme HAMDANE Bouchra	Représentée par :	M. AIT BOUALI Omar

ABSENTS : Mme KOUAME AKOUA Marie, M. PLEE Eric, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, MILLA Josiane.

Secrétaire de séance : M. SANON Guillaume

Direction Générale des Services / Direction de la Prévention et de la Sécurité

Prévention Sécurité

REF : DPS2014002

Signataire : M. LE BAS

OBJET : Versement d'une subvention au titre de l'année 2014, à l'association de prévention spécialisée « À travers la Ville »

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'implantation de l'association de prévention spécialisée « À travers la Ville »,

Vu la convention cadre entre le département et la commune relative à l'organisation de la prévention spécialisée présentée à la séance du Conseil Municipal du 11 juillet 2013

Vu le contrat d'objectif entre le département, la commune, et l'association de prévention spécialisée « A travers la Ville »,

Vu la convention entre la Ville d'Aubervilliers et l'association « A travers La Ville », signée le 25 Novembre 2013,

Vu les rapports d'activités annuels,

A la majorité des membres du conseil, Mme LENOURY, M. BIDAL, Mme LENZI s'étant abstenus

DELIBERE :

AUTORISE le versement de la subvention de 41 446€ tel que défini à l'article 3 de la convention.

Reçu en préfecture le : 07/11/2014
Publié le : 07/11/2014
Certifié exécutoire le : 07/11/2014

L'adjoint délégué
Sophie VALLY



L'adjoint délégué
Sophie VALLY

